

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE MONTGUYON
DELIBERATION N° 2024/15

Séance du 15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 15 février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Claire RAMBEAU-LEGER, Marc LIONARD, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Marie BERNARD, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET et Simone ARAMET

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Nathalie CHATEFAU

Etai(en)t excusé(s) :

Charlotte DENIS-CUVILLIER et Claude NEREAU

Date de la convocation
08 février 2024

Date d'affichage
16 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Simone ARAMET

16 février 2024
et publication du
16 février 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

et publication du

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le 15 février 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	448 256,31
- un excédent reporté de :	742 029,26
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 190 285,57
- un déficit d'investissement de :	488 113,51
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	488 113,51

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 190 285,57
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	488 113,51
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	702 172,06
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	488 113,51

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 15 février 2024

Le Maire, Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

le(s) secrétaire(s) de séance

